

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 3

Artikel: Petit conte en patois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-247787>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Pou le Boc de Seleute, c'a encoé âtre tehose. Mais ai n'y é pe taint ai risquai. En aivaint donc les Risque-tot ! Ai l'airait pou chure des aivaintures courieuses ai raicontai an ios afaïnts.

Voici lo temps de lai teheusse à dairi. Cobin y en é t'é que se pouéyin bragai de l'avoi faite, et chutot, d'aivoi vu lai bête ? !!

Vos voites bin qu'ai y é des aïfaires que tot le monde ne sairait compare, et qu'ai y é touédje quéque tehose ai dethieuvyè dain son propre pays. An piaice d'allai dethieuvyè des novés pays dains cte Mérique, vou bin dains l'Afrique, que les voyaidjous venyint pyè tchiè nos : ai y airé aidé pou ios, pu d'enne surprise que les aïtandrè. Echpèran donc qu'ai y en veré de ces aimateurs de nové. Ai ne risquerin p'â moins iote pé : c'a dje athyè. Pou iote airdgent, s'ai l'en aint trop, ai ne serint p'embairaisyè de lo décombrai : an les éderait.

Lai teheusse à dairi vâ bin cté des meyses qu'ai l'ain défendu, paramoins de ce qu'ai y en aivai qu'en maindging taint de dozaines, qu'ai l'étoftint quasiment. Les meyses, les pedrix, les bichethiaithiais, tot le monde les é vus, mais le dairi, c'a enne âtre quechction. Ai n'a pe bayiè an tu de lo couégnâtre.

L'AIDJOLAT.

Petit conte en patois

I vin de ière chu le *Pays di Duemoenne* enne lattre de Monsieur l'Adjolat. Ci Monsieun ai bin réjon en diain que lai gotte a nuisible en bin des dgens dain not bé Jura. I se bin de son idée. Ça aivo in grand piaigi que ses belles lattres vian être ié. Pou mon compte, c'est yé moyen, y vent bin in po iédie.

Coli ne peut faire que di bin.

Pou le moment, si vo velai, mes aïmis, y vos raicontrai enne petète ischtoïre de teheussou. Ai la vrai qu'en en bin onet, es frictemps, que f'isin ai rire, tellement elles aïtin vrai. Voici lai mi ne : In djoe, c'était le tchatan, in teheussou se promena dain lai fin ; ai n'aivaie d'airme, coli se comprend. Mon hanne mairtchai le long din sintie. To d'in eo ai voit in lievre que galoppait le long di sintie ; ai veniait droit tehu le teheussou. Stuei s'airate en se dien « le voici. » Chi to pensai, chi to fait, voili lai bête entre les mollets di teheussou, pris quement dain enne pince. Le pouere hanne ne saivait de qué maniere est d'ai-vaï si pare pou saisi son djebie, main est paraît qu'ai n'étaïpe bin malin, vu que, putôt que de se pentelie ai s'aierempa. En faisain son mouvement les mollets sont foichés de s'écartait et le lievre de se savai. Ci pouere teheussou se reviré est peu est cryé... Potehe-te-bin.

Enne atre fois y échepère vos raicontai qué-que chose de pu sérieux, main en aïtandain : *ai-ducinevo*.

LE FRANÇOIS DI COINXAT.

Récréations du dimanche

Solutions aux problèmes posés dans le N° 1 du *Pays du Dimanche* :

1. CHARADE

Théâtre (Thé-âtre).

2. MOT CARRÉ

P E G A S E
E P E R O N
G E R A N T
A R A G N E
S O N N E T
E N T E T E

3. RÉBUS GRAPHIQUE

Six sous-officiers surveillent la cantine.

o	fls I E	
6	veille	TILANcE

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. J. Koller, instituteur à Sauley ; Very Dick à Moutier ; Victor Baume à Genève.

Solutions partielles : MM. B. Sauvin, instituteur à Vermes ; Rob. Caffot à Porrentruy ; Lucie Nia à Bassecourt ; Marie Gigon à Delémont ; Alp. Gueniat, étud. théologie au Séminaire de Lucerne ; J. Fleury, instituteur aux Bois ; Julius C., à Sauley ; M. A. Ré Ury, Rouges-Terres ; Pierre Lapaïre à Fontenais.

7. RÉBUS GRAPHIQUE

p	h	
g	a	10 manches

8. MOT CARRÉ

- Habitant du Ciel.
- Partie des 24 heures du jour.
- Lieu où le lièvre se retire.
- 2^{me} personne du pluriel de l'indicatif d'un verbe.

Mot en losange

Dans le mot en losange comme dans le mot carré, on doit former un losange avec des lettres de manière qu'en les lisant horizontalement et verticalement on retrouve les mêmes mots.

Exemples :

C	A
S E C	I D A
C E S A R	A D A G E
C A P	A G E
R	E

9. MOT EN LOSANGE

Remplacer les X par des lettres de manière à obtenir les termes dont voici les définitions :

- | | |
|-----------|---------------------------|
| X | Une lettre de l'alphabet. |
| X X X | Un assaisonnement. |
| X X X X X | Un oiseau. |
| X X X | Où l'on se repose. |
| X | Une consonne. |

10. CHARADE

Mon premier est un vêtement,
Mon deuxième est un meuble nécessaire.
Mon troisième, ce qui valait mieux pour le peuple hébreux que les oignons d'Egypte.
Mon entier, un homme qui fait plus de bruit que de bien.

Marchés et céréales

Dans une adjudication qui a eu lieu dernièrement à Belfort pour l'approvisionnement de la place, on a coté les prix moyens suivants aux cents kilos : avoine 18 fr. 60 ; foin, 6 fr. 25 ; paille 6 fr. 70.

Publications officielles

Importation du bétail. — L'introduction du bétail à pieds fourchus provenant d'Italie est interdite sur tout le territoire suisse à cause de la fièvre aphteuse qui sévit dans cette contrée.

DEMANDES

La commune de Bonfol demande un taupier : s'inscrire jusqu'au 15 janvier.

Inspection des tauraux. — Les experts chargés de recevoir les tauraux aptes à la reproduction mais non primés, dans le district de Delémont, feront leur visite le **mardi 11 janvier** à Delémont à 10 heures du matin ; à Bassecourt à 3 heures après midi.

Convocations d'assemblées

Buix. — Assemblée communale le 9 janvier au lieu et heure d'usage pour voter le budget, approuver le règlement des pompiers.

Charmoille. — Le 9 à 1 heure, pour se prononcer sur l'utilité d'une halte du chemin de fer Porrentruy-Bonfol à proximité de Miécourt et éventuellement voter une prise d'actions etc.

Miécourt. — Le 16 à midi, pour voter le budget, s'occuper de la réfection de la route Alle-Miécourt, décider si la commune votera une prise d'actions au régional Porrentruy-Bonfol, etc.

Immédiatement après *réunion des propriétaires fonciers.*

Courtemaiche. — Le 9 à 2 h., pour entendre le 2^e rapport de la commission de vérification des comptes, arrêter le budget, etc.

Courchavon. — Le mardi 11, à 5 heures du soir, pour le budget et nommer le garde-champêtre.

Vermes. — Assemblée de la commune mixte, le 16 à midi pour entendre le budget, etc.

Porrentruy. — Le 9 à 10 1/2 heures à la halle de gymnastique pour réviser le règlement, voter un crédit de 30,000 fr. et s'occuper de la construction d'un réseau d'égouts.

Petite poste

Merci à divers qui nous adressent des bons mots et des charades. Tout en nous réservant, sans offenser nos aimables collaborateurs, la faculté de faire une petite sélection dans les envois joyeux, nous leur recommandons la partie récréative du *Pays du dimanche*.

M. Alp. G. Lucerne. Merci de votre obligeance. Nous utiliserons avec plaisir quelques-uns de vos problèmes et nous nous recommandons à votre obligeance pour d'autres.

M. F. les Bois. — La chanson des *Aidjolats* en patois a été publiée en entier dans l'annuaire que le *Pays* a offert comme prime à ses abonnés l'année dernière. Nous ne voyons par conséquent pas l'utilité qu'il y aurait de publier de nouveau cette chanson dans le *Pays du Dimanche*.

Bons mots.

Au cercle :
— Eh bien ! qu'a dit ton oncle quand tu lui as demandé de l'argent ?
— Mon cher, il a fait un bond !...
— Un bon de combien ?

A la correctionnelle :
Le président. — Quel est votre état habituel ?
Le prévenu. — L'état d'ébriété, mon président.



Je voudrais aller tirer le gâteau des Rois avec l'ami Gaspard. Mais où est-il ?